



Cholet, le 28 Novembre 2014

Déclaration CGT – Consultation relative au plan de formation professionnelle de l'année 2015 au CE THALES Communications & Security Cholet du 28/11/2014

Monsieur le directeur,

Nous sommes amenés ce jour à porter un avis sur le plan de formation professionnelle de l'année 2015 de l'établissement THALES Communications & Security de Cholet.

Nous constatons tout d'abord que ce plan de formation est en très légère augmentation par rapport aux deux années précédentes et la CGT encourage la direction à poursuivre et amplifier ce mouvement. De plus ce plan de formation est globalement équilibré à la fois en fonction des catégories socio-professionnelles, des métiers ou de l'âge. Nous notons avec satisfaction que le démarrage des actions du plan Génération 10 permet de rattraper le retard pris en 2013 sur la formation réalisé pour la catégorie ouvrier. Pour rappel les ouvriers représentaient 7% de l'effectif en 2013 et n'avait bénéficié que de 3% des heures de formations effectuées.

Par contre la CGT tient à remonter trois points principaux qui posent problème :

1. La présentation de ce plan de formation et notamment ses 4 axes principaux, ne permet pas de faire le lien avec les 3 axes principaux de la formation selon notre accord groupe anticipation, rappelé dans notre accord portant notamment sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des compétences. Pour rappel les 3 axes principaux de la formation, tel que défini dans ces accords sont :
 - a. Permettre la consolidation et le développement des acquis fondamentaux et scientifique des salariés
 - b. Accompagner la dimension technique propre aux métiers
 - c. Permettre de s'adapter aux évolutions rapides des outils.

Il est plus que regrettable que la présentation de ce plan de formation ne soient pas adaptés afin de permettre une lecture permettant de s'assurer du respect des accords signés, et ce dans l'intérêt à la fois des salariés et de l'entreprise.

Confédération Générale du Travail

2. Ce plan de formation prévoit une part importante au développement de la méthode Agile, qui se généralise en tant que standard de méthode de développement à la fois au niveau logiciel mais aussi au niveau matériel. La CGT regrette de voir qu'aucun bilan, qu'aucune analyse n'ont été réalisées et présentées sur cette méthode, alors même que plusieurs équipes de développement de Cholet travaillent en méthode Agile depuis quelques mois, voire années pour les plus anciennes. Généraliser une nouvelle organisation de travail sans en avoir au préalable mesuré l'impact total, tant au niveau de l'efficacité que de l'impact sur la santé et la qualité de vie au travail des salariés, nous semble une erreur stratégique.
3. La CGT regrette de ne pas avoir reçu de réponse positive à sa demande, faite notamment lors du bilan de formation professionnelle 2013, d'avoir via la commission emploi et formation notamment, des données concernant les formations demandées par les salariés, acceptées ou refusées. Cela permettrait une analyse plus pertinente de la formation professionnelle.

Enfin, la CGT insiste à nouveau sur le fait que la formation ne doit pas être considérée comme un coût, mais bien comme un investissement pour l'avenir.

A la vue de ces remarques, elle s'abstient de donner un avis sur plan de formation professionnelle 2015.

LEWANDOWSKI Grégory
Représentant Syndical CGT
au Comité d'Etablissement
THALES communications & Security Cholet